

Séance du 20 octobre 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mmes Thicoipé, Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Labayle à M. le Maire, M. Gouffrant à M. Pommiez, M. Lacassagne à Mme Darmendrail, Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton, Mme Salducci à Mme Demont, M. Bergé à Mme Thicoipé.

**SECRETAIRE** : M. Gastambide.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE** – Service civique - Demande de subvention au Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Dans le cadre de la mise en œuvre du service civique sur Bayonne, 18 volontaires ont été recrutés par l'association Unis-Cité afin d'accomplir les missions suivantes :

- une mission de prévention des conduites addictives, avec la médiation par les pairs sur le quartier du Petit Bayonne, conduite par 10 volontaires (6 à partir du 1er septembre et 4 à partir du 1er octobre 2011) jusqu'à fin juin 2012, les jeudis / vendredis et samedis de 21h à 3h du matin ;

- un programme "Médiaterre" qui concernera des familles volontaires des Hauts de Bayonne et portant essentiellement sur des bonnes pratiques et l'évolution des comportements en faveur du respect de l'environnement, animé par 8 volontaires à partir du 1er novembre 2011 jusqu'à fin juin 2012 ;

- des actions intergénérationnelles auprès des personnes âgées, mission commune aux 18 volontaires jusqu'à fin juin 2012.

Une convention de partenariat entre la Ville de Bayonne et Unis-Cité a été signée le 30 août 2011, qui fixe les moyens nécessaires à la réalisation des missions d'intérêt général que la Ville s'engage à mettre à disposition d'Unis-Cité.

Le coût global de la mise en œuvre du service civique pour la Ville de Bayonne s'élève à 114 K€ (budget prévisionnel joint en annexe).

Les missions accomplies par les volontaires du service civique portant sur des problématiques d'agglomération, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter du Contrat urbain de cohésion sociale une subvention maximale pour la mise en œuvre du service civique.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.